

71353

A.G. NET
Société Anonyme au capital de 130 400 euros
Siège Social : 11 rue Maréchal Foch 10300 SAINTE SAVINE
TROYES B 712 880 830

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 AVRIL 2002**



L'an deux mille deux,

Le 17 AVRIL,

A 11 heures,

Les administrateurs de la société A.G. NET se sont réunis en Conseil, 11 rue Maréchal Foch 10300 SAINTE SAVINE, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Madame Jane ROULIN
Monsieur Bernard ROULIN
Madame Christine MOSTAERT

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Madame Jane ROULIN préside la séance.

Monsieur Bernard ROULIN remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Directeur Général Délégué.

Puis il offre la parole aux administrateurs.

Après avoir délibéré, le Conseil prend acte que lors de la séance du 29 novembre 2001 il y avait lieu de nommer Monsieur Yves GOURLET en qualité de Directeur Général Délégué et non Directeur Général.

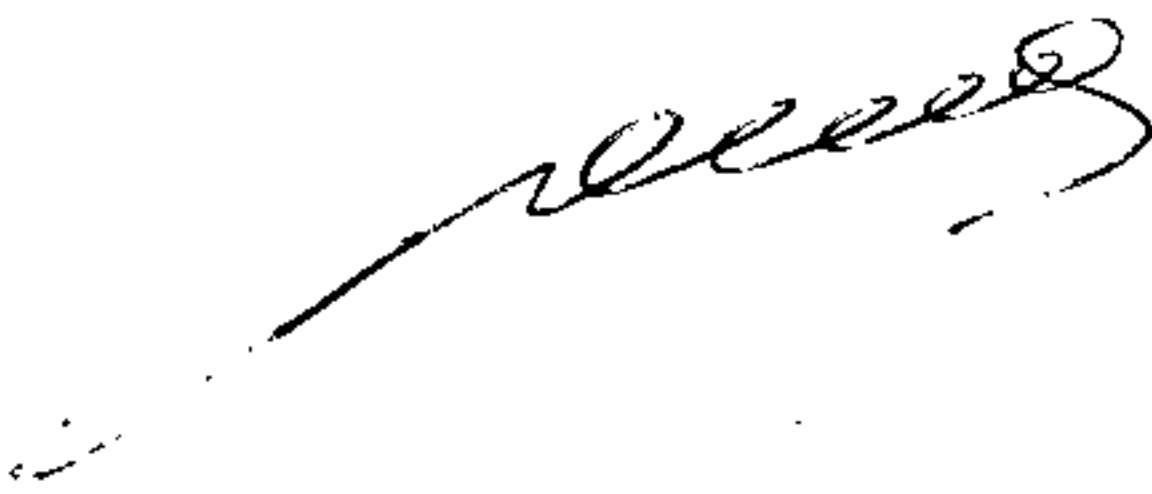
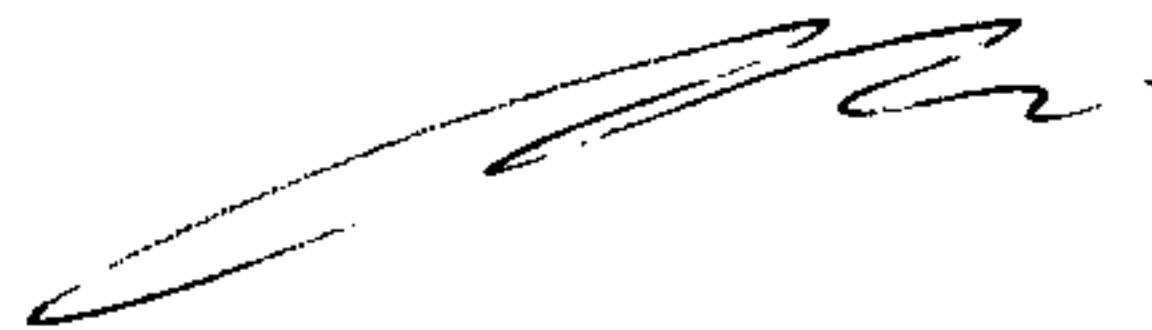
Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, located under the 'Un Administrateur' label.A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, located under the 'Le Président' label.